

# Oie à tête barrée

*Anser indicus*



Groupe d'Etudes  
Ornithologiques  
des Côtes d'Armor

**G.E.O.C.A**

Les espèces allochtones correspondent d'une part aux espèces présentes dans la nature en raison de lâchers intentionnels (notamment les espèces « gibier » à but cynégétique tels le Faisan de Colchide et la Perdrix rouge), d'autre part aux échappées de captivité (majorité des espèces « d'ornements », possédées à titre privé ou provenant de zoos ou parcs). A noter que quelques espèces n'ont pas été listées ici, faute de détails sur les observations (Flamant sp., Canard mandarin, Colin de Californie, Perruche callopsitte).

## Statut en Côtes-d'Armor

L'Oie à tête barrée niche essentiellement en Mongolie et en Chine ; elle hiverne sur le continent indien. En France, aucune population nicheuse n'est réellement établie (**Dubois, 2012**). La première mention départementale est récente : 1 ind. le 29 mars 2000 à Binic ; les observations, plus régulières par la suite et essentiellement localisées en baie de Saint-Brieuc sont même annuelles depuis 2005. Il s'agit généralement d'oiseaux isolés mais jusqu'à 3 ind. ont été observés au Moulin de Rochelan (Plesstin-les-Grèves) le 23 mars 2007.

## Bibliographie

**Dubois P.-J. (2012).** Les oiseaux allochtones en France en 2011 : 2ème enquête. *Ornithos* n°96 19-4, Juillet-Août 2012.



Auteur : Sandy Garandeau et Guillaume Laizet  
Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.